Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 64 (1926)

Heft: 26

Artikel: Une belle fête

Autor: J.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-220360

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



BIOLEY-MAGNOUX a un écusson bleu chargé d'un chevron ondulé d'or et accompagné de trois feuilles de bouleau (biolle en patois) d'argent, deux dans les angles supérieurs de l'écusson, la troisième entre les jambes du chevron. Le chevron d'or et le

fond bleu sont les armoiries des seigneurs de Biolley-Magnoux auxquelles ont été ajoutées les feuilles de bouleau.



SAINT-LIVRES près d'Aubonne s'est donné un écusson d'or sur lequel figurent deux rameaux de sapin en sautoir « fruités » chacun d'eux de deux pives, deux à la partie supérieure des rameaux et deux à leur base, une cinquiè-

me pive se trouve au croisement des rameaux, les pives sont rouges. Ces rameaux rappellent les belles forêts de cette commune.



VUGELLES-LA-MOTHE a admis en 1925 un écu aux armes des seigneurs de Champvent, soit un champ divisé en six bandes ver-ticales alternativement blanches et bleues, sur ce fond une chouette au naturel se dresse sur la moi-

tié inférieure d'une roue de moulin d'or. La chouette rappelle le sobriquet des habitants de Vugelles et la demi roue qu'il existait jadis un moulin important dans la contrée.



VUITEBOEUF a choisi un écusson d'argent traversé horizontalement en son milieu par une bande ondée bleue qui symbolise la rivière, l'Arnon. Au-dessus de cette bande, trois roues de mou-lin noires rappellent que cette ri-

vière faisait mouvoir de nombreux moulins. En dessous de la bande ondée, une église grise avec son clocher, les deux recouverts de toitures rouges, remémorent que Vuitebœuf fut jadis une paroissiale avec une église aujourd'hui démolie dont il ne reste que la tour du clocher.



ON AGAFFARE

UBYET, quemet lè dzein lâi desant, on pouâve pas dere que medzîve quemet on pudzin. N'avâi jamé su cein que l'îre qu'on croûio appétit et medzîve tot cein que sè preseintave. « Tot fâ panse medâi que l'eintre », que dit lo revi dâi vîlĥio. L'arâi pu dere quemet

— Dèpatsein-no de fére lè dhî z'hâore, po pouâi dînâ bin adrâi dèvant lo banquiet de l'abbayî que sè fâ à midzo!

Tubyet ètâi dan on agaffâre.

Cein lâi arrevâve, dâi iadzo que lâi avâi, de

restâ on bocon pè lo cabaret avoué quauque z'ami à djuvî à clli yasse. Et po fini la veilla, fâsant on petit fricot dèvant de s'alla droumi : de clliao pesson que mettant à fermeintâ tsau quatro, tsau cin, tsau six, dein dâi boîte de fé bllian, et que lâi diant dâi sardine.

Avoué on bon taillon de pan, dâo fremâdzo cein vo cote lè coûte po la né. Lè trâi z'ami à Tubyet n'ètant pas tant ruppare et l'ètai bin Tubyet qu'avancive lo mé. L'ètai de clliao coo que l'ant hireta de lao pere de medzi vito et de lao mére de medzî grand'teimps.

Sta veilla que vo dyo, Tubyet sè redzoive de medzi clliao pesson, ca sè peinsave que lai avai à l'ottô dein lo catseplliat dão fornet dão pâilo on bon bet d'atriau que la fenna, du lo dînâ, lâi avâi reduit po son soupâ. Ein peinseint à clli fre-cachon, cein lâi baillive de l'appétit et lè sardine vayant chaleu.

Dan, quand l'eût ètâ bin repaissu, ie dit dinse à sè camerardo :

Sti coup, m'ein vé. Lè z'atriau m'atteindant à l'ottô.

L'arreve à sa carrâïe quasu la miné. Po ne pas reveillî sa fenna que l'ètâi tota carcanna stâo dzo reveilli sa fenna que l'etai tota carcanna stato duc-po cein que l'avâi on $bag\hat{o}_{,}$ — lo $long\ bag\hat{o}$ que-met diant lè màidzo —, va tor pllian vè lo catse-plliat, à novyion, eimpougne à tâton l'atriau avoué lè quatro dài et lo pâodzo et sè met à lo rûpa dinse.

Avoué dâi deint quemet stausse à Tubyet, l'affére n'a pas dourâ grantenet. Tè dègoursive la pelefre de l'atriau que l'ètâi tot parâi on bocon dura et pu... l'attaqua n'a pas bargagnî grand' teimps. Et tot a ètâ reduit et à novyion.

Quand la zu tot rupâ, sè dèvîte et sè bete ào lhi dè coûte sa fenna et sè met à ronflliâ.

Tot d'on coup, sa fenna, que l'avâi adî sa rîta que lâi fasâi mau, sè relâive et va fouguenatsî vè lo catseplliat avoué la clliére.

- A-to soupâ, Simèyon, que crie à son hom-

Simèyon l'ètâi lo nom po l'ottô à Tubyet.

Oï, que repond.

Qu'a-to medzî?

L'atriau!

Quemet l'atriau ? L'è quie tot eintyè! Quemet voudrâi-to que lâi fusse du que l'é

medzî? que repond Tubyet.

Tè dyo que l'atriau l'è quie, et pu l'è bon. Mâ! mâ! mâ! mà! desâi la fenna, sebaya cein

Et tsertive dein lo catseplliat avoué sa cllière. — T'i on galé! que bramâve oncora la Tubyetta. T'einlèvâ se n'a pas medzi...
— Quie?

— Mon cataplliâmo de farna de lin que i'avé met retsâodâ dein lo catseplliat po mon long bagô. Bâogro d'eimplliâtro! Marc à Louis.

Paiement en nature. - Dans un petit village assez isolé, le médecin avait pris l'habitude d'être payé par les fermiers avec le produit de leurs poulaillers et de leurs jardins

Un jeune docteur étant venu remplacer son vieux colègue, envoya à plusieurs reprises sa note au mari d'une de ses patientes qui lui devait plusieurs centaines de francs.

— Monsieur le docteur, dit le débiteur, je voudrais m'acquitter sans argent. Voulez-vous vous contenter de ce qu'il y a dans mon potager?

Certainement, mon ami. Que cultivez-vous?

— Des courges, monsieur le docteur!



UNE BELLE FÊTE

ARDI, à Morat, on a célébré le 450e anniversaire de la victoire des Suisses sur Charles-le-Téméraire. Ce fut très impressionnant. On était accouru de toutes les parties de la Confédération et tous les cantons, à l'exception d'un seul, empêché, étaient officielle-ment représentés par des délégations de leurs autorités. Il y avait également des délégations, costumées, des cantons dont les troupes avaient prit part à la bataille. Le cortège fort beau, était plus nombreux encore que celui du 400e anniversaire, en 1876. Il a produit une très profonde impression.

La fête a commencé par une touchante cérémonie sur l'emplacement de l'ossuaire qui, jusqu'en 1798, avait renfermé les os des Bourguignons tués. Un obélisque commémoratif a remplacé l'ossuaire. C'est là que M. M. Haeberlin, président de la Confédération, et Savoy, président du gouvernement fribourgeois, ont pronon-cé des discours de circonstance remarquables et qui ont été religieusement écoutés.

On a, sottement, à notre avis, soulevé ici la question de savoir s'il convenait que les Vau-dois, dont la majorité se trouvait, au moment de la bataille dans l'armée de Charles-le-Téméraire. devaient se rendre à Morat. Quelle question! Les Vaudois sont Suisses avant tout et c'est l'anniversaire d'une victoire suisse que l'on a célébré mardi à Morat. Or, les Vaudois y avaient leur place toute marquée. Une abstention de leur part ne se serait pas expliquée. Même, elle eût été coupable. Aussi bien, pareille idée n'a-t-elle été l'expression des sentiments que d'une infime minorité.

La fête de l'autre jour éveille le souvenir de celle de 1876, qui, elle aussi, avait attiré foule de spectateurs, venus de toutes les parties du pays. En ce temps, la ligne de la Broye n'existait pas encore et l'on ignorait les autos. Beaucoup de Lausannois se rendirent à Morat sur tous les véhicules qu'ils purent se procurer. D'autres partirent la veille, à pied, et couchèrent en route, divisant ainsi en deux étapes la longueur du chemin. N'était-ce pas là un éloquent témoignage de leur patriotisme. On ne se demandait pas, alors, si les Vaudois devaient aller à Morat. Ils y allèrent nombreux.

Car de pareilles fêtes, qui ont entre autres avantages celui d'échapper à la banalité des manifestations qui se renouvellent souvent, sont salutaires, partant nécessaires. Elles raffermissent et raniment l'esprit patriotique, parfois sujet, par le temps qui court, à de légers mais regrettables fléchissements. Nous ne pouvons prendre que de bons exemples dans l'histoire de nos aïeux. Ne négligeons donc pas les occasions qui nous en sont offertes.

Comme l'a dit, dans son discours, le président

de la Confédération:

« Voilà ce qu'ont fait nos pères. Ils ont droit à notre reconnaissance ; à eux, l'honneur; à eux, la gloire! Pour nous, nous avons le droit d'être fiers d'eux; mais, ce droit, nous ne l'avons qu'autant que nous nous montrons dignes d'eux!»

IL Y A CENT ANS



Delapraz se propose d'ouvrir pour le rer novembre une classe dans la soirée, de 6 à 7. En outre, il recevra des jeunes

filles auxquelles il enseignera l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, etc., et l'heure de 7 à 8 donnée aux jeunes garçon pour les mêmes par-ties que ci-dessus. De plus, il y joindra l'allemand pour les personnes qui le désirent. S'adres-

ser à lui-même, Mercerie 6.

M. Beutler, chef d'orchestre et directeur de la société de musique de cette ville, a l'honneur d'informer le public qu'il donnera un concert vocal et instrumental à son bénéfice vendredi pro-chain 7 octobre dans la salle de l'Hôtel de ville. La protection active que les amateurs de la société veulent bien lui accorder lui donnent l'assurance que ce concert sera aussi favorablement accueilli que les précédents. On pourra se procurer des billets à l'entrée. Le prix est de 15 batz.

Le sieur David Cottier donne avis qu'il arrivera cette semaine du Pays-d'Enhaut avec son troupeau de vaches fraîches ou prêtes à vêler, et qu'il le placera dans un pré à Montriond, au bord du chemin d'Ouchy, et près du cimetière.

Il détaillera aussi par pièces, à la Douane, un

tonneau de fromage tout gras.

Perdu depuis Martheray jusque sur St-François un panier couvert contenant un pantalon bleu, une jupe blanche, un mouchoir de poche et un essuie-main. Prière de le rendre, No 12, rue de l'Halle, 1er étage.

La Patrie Suisse. — Le dernier numéro de la « Patrie suisse » est essentiellement consacré aux grandes actualités de la quinzaine : inauguration du bâti-ment du Bureau International du Travail, 75e anniversaire de la Musique du Locle, fête cantonale de chant à Sion, Fête des Narcisses, championnat suisse de golf, inauguration du IIIe Salon de l'Automobile. On y trouve d'excellents portraits de G. Anastasi, récemment décédé, du nouveau conseiller d'Etat bernois, M. Fritz Joss, de M. Will, le directeur démissionnaire des Forces Motrices bernoises. — L'alpinisme y est représenté par une belle vue du Rothhorn de

UNE SERIEUSE ALERTE



UR la trame des jours apparaissent, avec plus ou moins de relief, des ombres avec plus ou moins de tener, des onibres et des clartés. L'innombrable variété des

individus pourrait se diviser en deux catégories: dont les regards s'hypnotisent sur les points de nuit et ceux qui s'attachent de préférence à suivre les reflets de la lumière.

Je suis de ces derniers. Ma vie aux tournants brusques et aux changeantes atmosphères, j'en efface volontiers les taches sombres en ravivant la teinte claire d'une étape heureuse. Et les souvenirs que je fais revivre avec le plus de facilité, si ce n'est avec le plus de joie, ce sont ceux de mes franches gaietés. Je crois retrouver le rire de ma toute-jeunesse quand, dans leurs spirales renaissantes, je vois bêtes ou gens, emmêlés, s'agiter comme autrefois.

C'est ainsi qu'un simple émoi causé cette nuit par un bruit suspect dans notre basse-cour m'a fait remémorer les phases de l'alerte sérieuse

d'une nuit lointaine.

J'étais, en ce temps-là, professeur dans une petite pension. L'immeuble, de peu d'importance était occupé en entier par l'institution. Une petite cour l'entourait, qu'une tonnelle de vigne vierge, deux acacias et un tilleul faisaient pompeusement dénommer « le jardin ». Dans ce jardin, sous l'escalier du perron, se trouvait la niche de Black, le préposé à la garde de la maison. C'était vraiment là une mission bien grave pour un chien qui ne l'était guère. Il avait à peine huit mois et ne songeait qu'à jouer — un peu brutalement — avec les élèves, qu'il faisait tomber dans ses gambades folles, dont il déchirait les tabliers, entamait les mollets. Aussi avait-on fini par limiter aux heures de la nuit son rôle de gardien. On le tenait enfermé à la cuisine pendant la journée. Quand, le soir, on le relâchait, il était fou. Quelles galopades! Quels tourbillons dans la cour ! Une trombe, un cyclone! Ah! l'élève qui oubliait béret ou mouchoir pouvait le chercher le lendemain. Les dents de Black se dédommageaient de leur repos forcé de toute une longue journée.

Je le vois encore venir, un soir, m'apporter triomphalement une robe-miniature d'où pendait un bras tout mordillé. Le complément de ce trophée gisait au pied d'un arbre : une poupée de carton-pâte seule gardait une vague apparence avec ce qu'elle avait été. La correction donnée à Black ne rendit pas sa vie de poupée à la pauvre figurine, pas plus qu'elle n'empêcha semblable meurtre d'être perpétré dans la suite à deux ou trois reprises, par la bête incurablement cannibale.

Donc, ce tombeur d'enfants, ce déchiqueteur de poupées prenait la garde à la nuit tombante. Quel zèle il v apportait! Pas un chat ne passait sur le mur de clôture, pas un chien ne s'arrêtait près de la porte, sans qu'il donnât de la voix infatigablement. Par contre, les passants l'intéressaient peu. Il est fort probable que le moindre appât jeté du dehors lui eût fait totalement oublier son rôle de gardien. Car il était très gourmand, vorace serait mieux dire, vorace comme sont tous les jeunes chiens.

Pour ma part, très sceptique sur ses qualités de défenseur, je ne pouvais m'empêcher de l'aimer autant qu'on aime les jeunes chiens très exubérants et très encombrants, mais parfois si

amusants!

Ne devais-je pas, d'ailleurs, à Black de jouir, presque chaque soir, d'une petite séance qui m'égavait fort?... Entre dix et onze heures. Mme la directrice et son mari, M. Doucet, montaient se coucher. Je les entendais très bien, car nos chambres étaient contiguës.

Ils avaient eu à peine le temps de se dévêtir que Black jappait, à faire croire qu'une bande ar-mée préparait le siège de l'institution. Un claquement de volets, un court silence — le

temps nécessaire à deux yeux pour percer l'om-- et une voix hésitante, celle de M. Doucet,

Black, tais-toi!

Mais la désobéissanc du chien égalait la poltronnerie du maître. Et chaque fois, malgré ses appréhensions, M. Doucet devait descendre. Au retour près de sa tremblante épouse, deux versions se partageaient l'honneur du rassurant, petit discours qui venait clore la séance :

- Un chat ne voulait pas descendre du mur. Ou:

Cet imbécile de Black devait japper à la lune.

Et c'était par allusion à ces petits intermèdes nocturnes que Mme la directrice disait :

Vous comprenez, avec un chien, nous som-

mes plus tranquilles!

Je n'en doutais pas. D'ailleurs, je me serais bien gardé de la contredire. Je vivais des minutes trop palpitantes quand, par l'interstice de ma porte, je voyais M. Doucet descendre — quelles précautions! — bannière au vent.

- Ah! comme on rit, parfois, seul derrière

une porte!

Mais, un soir, ce fut plus grave. C'était le 30 mai. Les comptes de fin de mois avaient retardé M. et Mme Doucet. J'allais m'endormir lorsqu'ils montèrent. Dans mon demi-sommeil, j'eus le même sourire que chaque soir, à les entendre condamner leur chambre au moyen d'une chaîne de sûreté, et le même mot :

Froussards!

Mais voilà que des aboiements furieux me tirent de ma somnolence. Ce doit être sérieux, cette-fois-ci. Black me semble avoir flairé quelque danger réel. Comme à chaque alerte, j'entends la voix peu rassurée dire à plusieurs reprises :

- Black, tais-toi!

Je sens, fixes terriblement, quatre yeux, que dis-je! six yeux - les leurs et les miens sayer de percer le mystère de la nuit. Mais rien

que l'ombre et que les aboiements de plus en plus furieux d'un Black possédé, qui va de sa niche à la porte du perron, pour redescendre aussitôt en proie à une agitation extraordinaire.

Après combien de trajets, après combien d'ap pels du chien haletant, la chaîne de sûreté reton be-t-elle le long de la porte voisine? Je ne sais car dans mon anxiété croissante, je perds la no tion du temps et des choses. Qui donc se trouv devant la niche de Black pour qu'il ne se décid pas à y entrer paisiblement ? Qu'y a-t-il dans le cour pour l'alerter à ce point ?

Comme dans un rêve, un cauchemar plutôt, j'en tends M. Doucet descendre l'escalier avec pri caution, avec plus de précautions encore ouvri la porte, je vois le chien fêter son maître, je l vois retourner en trois bonds à sa niche, fair mine d'y entrer, mais s'immobiliser devant, e aboyant avec moins de force mais plus d'insistan ce. Je vois M. Doucet descendre lentement le marches du perron, aller vers Black qui, tot jours aboyant, attend son maître, face au dange J'entends la voix angoissée de Mme la directrit dire:

Attention, Louis!

Je tremble aussi. M. Doucet vient de dispara dans l'excavation qui, sous le perron, ser d'abri à notre gardien. Quand il en sort, tira par l'oreille l'intrus, je tremble plus fort encon mais c'est d'un fou-rire qui ne veut plus s'arrête

Le lendemain matin, il ne fallut rien de moin que mes forces réunies à celles de Mme Doug pour maintenir Black, quand il dut réintégr son poste de jour, la cuisine.

Une rage terrible l'avait repris. Car on y ava remisé l'objet de sa colère de la nuit et de n terreurs : un cheval de bois. F. H. terreurs: un cheval de bois.

Au laboratoire. - Le professeur, s'adressant

fils Calino:

— Dans un engin explosif, qu'est-ce qui part to d'abord?

Calino, avec assurance : Celui qui l'a déposé.

Toujours plus fort. — Le Marseillais Montacables est un chasseur émérite : il parle d'un soir d'orage -

est un chasseur emerite: il parte d'un son d'orage méridional — où il était à l'affût:

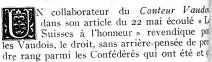
— Oh! mon bon! quel vent!... Moi, malgré m force herculéenne, il m'enlevait, troun de l'air Qu'est-ce que je fais, alors? Je me cramponne à t banc. Le vent enlève le banc! Je me cramponne une grille, le vent enlève la grille! Je me cramponne

à un arbre...

— Le vent enlève l'arbre!

— Eh! non, bagasse!... Je le retiens!

LETTRE DE LA MI-JUIN



sont à l'honneur. L'histoire suisse est un long récit de lutt vers la liberté; elle est faite d'exploits hén ques de braves connus et inconnus. Ce petit pa qu'est la Suisse, s'est fait, lui aussi, de ces e ploits, du courage hardi, de l'intrépide et tens persévérance de ses peuples frustes.

Les Vaudois, comme les autres Confédér ont contribué à honorer le drapeau des sold suisses au service étranger dont la devise ét « Honneur et fidélité ».

Dans son livre remarquable, consacré au s vice étranger, le capitaine de Vallière dépe l'existence de ces Suisses. Il n'est pas jusqu'a enfants du Pays de Vaud qui n'ont illustré k pays par leur attachement à leur patrie, alls jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous voyons un Vaudois, François-Noë Crousaz, de Lausanne, simple enseigne au s vice étranger, à la bataille de Malplaquet 1709. Il avait 13 ans. Tous les officiers de régiment étaient tués ou blessés; il se troi seul et le dernier pour en prendre le command ment. Par son courage et son habileté, il rame le régiment au camp dans le meilleur ordre, m gré les pertes essuyées.

Qui ne connaît l'histoire du petit tambour